

CONFERENCE PUBLIQUE

L'IMPACT DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

13 OCTOBRE 2015 A 18H30

LIEU : AMPHITHEATRE DE LA COQUE (A CONFIRMER)

Grâce au registre statistique des entreprises, le STATEC a analysé l'**impact économique** et l'**impact non-économique** des entreprises sociales et solidaires au Luxembourg.

Selon les chiffres du STATEC, en 2012, environ **7.8% des salariés** (27.751 personnes) étaient employés dans une des 1.064 entreprises sociales du Grand-Duché. Depuis 2000, le nombre des entreprises sociales a connu une augmentation fulgurante et leur part dans l'emploi total a quasiment doublé.

Au-delà du seul impact économique, les actions des entreprises sociales et solidaires favorisent la **cohésion sociale** et réduisent les **inégalités**. Les récentes études du Statec montrent que les entreprises sociales et solidaires améliorent la **qualité de vie** des résidents au Luxembourg et, en particulier, **des plus pauvres, des chômeurs et des immigrés**.

A l'heure où l'économie sociale et solidaire constitue une des priorités de la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE et tandis que le Grand-Duché est sur le point d'adopter un cadre juridique qui permettra aux entrepreneurs sociaux de se constituer sous la nouvelle forme juridique de **société d'impact sociétal (SIS)**, il semble plus que nécessaire de poursuivre les recherches et de parvenir à l'élaboration de **comptes satellites** pour l'économie sociale et solidaire dans un contexte luxembourgeois.

18h30 - 18h45 Mot de bienvenue

M. Robert URBE, Union luxembourgeoise de l'économie sociale et solidaire - ULESS

18h45 – 19h30 Exposé introductif

Prof. Dr. Jacques DEFOURNY, Professeur ordinaire à HEC-Liège et directeur du Centre d'Économie Sociale de l'Université de Liège

19h30– 20h30 Table ronde

Modérateur : Dr. Serge ALLEGREZZA, Directeur, STATEC

Participants : M. Nicolas BUCK, Nyuko/Fedil Business Federation Luxembourg
Mme Nadine MULLER, Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire
M. Robert URBE, ULESS

20h30 – 21h00 Question / Réponses

La conférence sera suivie d'un cocktail.

Inscriptions auprès de M. Jean-Christophe Burkel (e-mail : jean-christophe.burkel@uless.lu)

